

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES RESTREINT

Lundi 21 juillet 2025

Un Conseil des Ministres restreint s'est tenu ce 21 juillet 2025. Présidé par Son Excellence Monsieur Andry RAJOELINA, Président de la République de Madagascar, le Conseil s'est tenu en présence de Monsieur NTSAY Christian, Premier Ministre Chef du Gouvernement et des Ministres concernés.

ABROGATION

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Adoption du décret abrogeant le décret n° 2020-0745 du 11 juillet 2020 portant nomination d'un Directeur de la Veille Sanitaire, de la Surveillance Epidémiologique et Riposte du Ministère de la Santé Publique.

Antananarivo, ce 21 juillet 2025,

La Direction de la Communication Présidence de la République